



Droit de visite grand-mère

Par **ziboutek**, le **07/03/2008** à **11:07**

Est-on obligé de recevoir la grand-mère chez nous, pour le droit de visite des petits enfants, la grand mère peut-elle nous contraindre à ce qu'on la reçoive? Chez nous elle ouvre tous les placard et vérifie comment on s'occupe des enfants et nous fait 1 compte rendu à chaque fois. Peut-on la voir dehors? Merci pour tous vos conseils très utiles.